

PHI-2500 Sujets spéciaux IV - Questions d'éthique publique: autour de la Commission Charbonneau

Professeur: Luc Bégin

I. BUT DU COURS

La Commission d'enquête sur l'industrie de la construction (CEIC- «Commission Charbonneau») a révélé des pratiques déviantes affectant les marchés publics et le financement des partis politiques. Il a été question de corruption, collusion, pots-de-vin, et autres malversations. La révélation de ces pratiques a soulevé l'indignation morale de la population. Il faut toutefois aller au-delà de cette condamnation afin de chercher à comprendre ce qui rend possible de telles transgressions, à en mieux saisir les enjeux éthiques et à identifier d'éventuels correctifs. Nous nous attarderons : à des *hypothèses explicatives* portant sur des phénomènes impliqués dans ce scandale (le silence de ceux qui savaient; la certitude de certaines élites d'avoir bien agi; la logique transactionnelle de la corruption, etc.); à des *positions normatives* autour du phénomène de la corruption (la lecture morale ne concerne-t-elle que les individus? le corrupteur et le corrompu ont-ils une même responsabilité morale? l'alerte éthique est-elle moralement justifiable? Etc.); à des propositions de *correctifs institutionnels* prenant appui dans la philosophie politique et l'éthique publique (le design institutionnel; les rôles et fonctions des «gardiens de l'éthique»; la responsabilité de contrôle dans les institutions démocratiques, etc.). S'inscrivant dans une perspective résolument multidisciplinaire, ce cours proposera une réflexion d'éthique publique mettant à profit les apports d'auteurs provenant de nombreuses disciplines (philosophie, sociologie, criminologie, psychologie sociale et individuelle, sciences politiques).

II. OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- a) Comprendre les positions des philosophes et des chercheurs en sciences humaines et sociales qui ont écrit sur les thèmes du cours;
- b) Comprendre les apports respectifs, les spécificités et l'éventuel enrichissement réciproque de discours scientifiques variés portant sur des objets analogues;
- c) Cerner les enjeux normatifs d'éthique publique soulevés par les phénomènes de transgression (corruption, collusion et autres déviations).

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a. Dans une perspective multidisciplinaire, développer la capacité chez les étudiants à réfléchir sur les liens qui unissent les enjeux normatifs d'éthique publique à différents domaines d'analyse (sociologie, psychologie, criminologie, etc.) ;
- b. Développer la capacité à analyser, comparer et/ou critiquer les positions défendues par les principales théories présentées en classe ;
- c. Permettre à l'étudiant de clarifier et nuancer ses positions personnelles par rapport aux questions d'éthique publique suscitées par les travaux de la CEIC;
- d. Développer les compétences et la rigueur de l'expression et de l'argumentation.

III. CONTENU

CALENDRIER :

Semaines 1 et 2 : Introduction : *Madame la Commissaire et l'Hydre aux multiples têtes*

- Présentation du plan de cours
- Multidisciplinarité et enjeux d'éthique publique
- Éléments factuels sur la *Commission d'enquête sur l'industrie de la construction* (CEIC)
- Lexique autour des malversations
- À quoi servent les Commissions d'enquête?

Semaines 2 et 3 : *Une simple histoire de marchés publics et de pommes pourries?*

- Ce que sont les marchés publics
- Présentation sommaire des cadres de régulation concernés
- Le phénomène de la déviance : regard sociologique
- Les criminels à cols blancs : l'apport de la criminologie
- Le mythe des pommes pourries : la lecture morale classique, ses forces et ses limites

Semaine 4 : *Et si la corruption bénéficiait à la société?*

- De la *Fable des abeilles* de Mandeville à l'analyse fonctionnaliste de R. K. Merton : l'hypothèse des «bienfaits» de la corruption

Semaine 5 : *Il faut être deux pour danser le tango!* («*It takes two to tango*»)

- Le corrupteur et le corrompu : à qui la faute?
- Une logique transactionnelle de pouvoir

Semaine 6 : *Des élites déviantes... ou simplement «différentes»?*

- Les réseaux et la construction des élites
- «Portes tournantes» et circulation des élites : l'exemple étatsunien et sa correspondance québécoise
- Les élites ont-elles une moralité spécifique?

Semaines 7 et 9 : «*Je ne savais pas*», disait M. le Maire; «*je n'ai rien fait de mal*», disaient en chœur l'Entrepreneur et l'Ingénieur

- De Hannah Arendt aux études de *behavioral ethics*
- Banalité du mal, désengagement moral et *ethical fading*

Semaine 8 : Semaine de lecture

Semaines 9 et 10 : «*J'ai eu une petite faiblesse*», dirent ceux qui savaient *mais qui se sont tus...*

- Les petites lâchetés : une question de loyauté?
- Corruption et faiblesse de volonté

Semaines 10 et 11 : *Vite, à nos sifflets!*

- L'alerte éthique : à manipuler avec soins
- Défection, prise de parole et loyauté : les formes d'expression des désaccords
- L'alerteur : un traître ou un héros?

Semaines 11, 12 et 13 : «*Dessine-moi une institution*», disait le conseiller du Prince

- De Machiavel au design institutionnel
- Deux stratégies de régulation du choix rationnel
- Les «gardiens de l'éthique» : des institutions démocratiques essentielles
- La responsabilité de contrôle : une logique de méfiance et de confiance

Semaine 14 : *Et vous, citoyens?*

- Apathie et défiance des citoyens
- Une responsabilité citoyenne?

Semaine 15 : Examen final

IV. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistral et discussion des textes en classe (si la taille du groupe le permet, les discussions sur les textes occuperont une place importante).

V. LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGÉRÉES

Livre obligatoire : A. Lacroix et Y. Boisvert (dir.), *Marchés publics à vendre. Éthique et corruption*, Montréal, Liber, 2015

Un recueil de textes (textes de : P. Pettit, D. Thompson, P. Lascoumes, Machiavel, H. Arendt, H. Becker, R.K. Merton, A. Bandura, L. Boltanski, et plusieurs autres). Un maximum de deux ou trois textes seront en anglais.

VI. MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Deux travaux (entre 1800 et 2000 mots chacun) comptant chacun pour 30% de la note finale, à partir d'un choix de trois questions qui seront présentées en classe à divers moments de la session (les dates seront précisées lors du 1^{er} cours). Critères de correction : compréhension de la matière, clarté et rigueur de la présentation et de l'argumentation, originalité de la réflexion, qualité de la langue. La remise de chacun des travaux devra avoir lieu au maximum 14 jours après la présentation de la question correspondante. Des détails additionnels seront fournis lors du 1^{er} cours.

Un examen final à livre ouvert, comptant pour 40% de la note finale. Critères de correction : compréhension de la matière, clarté et rigueur de l'argumentation et qualité de la langue. L'examen aura lieu en classe.

VII. ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

VIII. ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>